

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 Décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 17 décembre à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 10 décembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence d'Alexandra BUTEL, Maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 8
Nombre de membres présents : 7
Nombre de suffrages exprimés : 8

Nombre de voix pour : 8
Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

Présents : Alexandra BUTEL, Cécile LAPEYRE, Alain LAURENS, Stéphane PATRAS, Jean-Marie PRAYER, Jean-Louis SERRES, Marie-Paule ROGOU

Absents Excusés / Pouvoirs : Jérémy SARRAZIN (pouvoir donné à Stéphane PATRAS)

Secrétaire de séance : Jean-Marie PRAYER

Objet : Demande de subvention pour un projet pédagogique pour les CM de St Etienne.

Dans le cadre d'un projet pédagogique prévu du 16 Juin 2025 au 21 Juin 2025 intitulé au « Pirates en eau douce », Mme Villermet sollicite la commune pour une demande de subvention de 70 euros par enfant.

À ce jour, l'école de St Etienne compte 15 enfants soit un montant de 1 050 euros.

Aussi, Mme Villermet demande à ce que la subvention départementale de 20 euros par enfant perçue par la commune soit reversé. Soit 20 euros x 15 enfants = 300 euros

Il s'agit donc de s'engager sur une demande 1 350 euros.

Le Budget du projet pédagogique est de 6 355 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la demande de subvention
- **DECIDE** d'attribuer le montant de 1350 euros dans le cadre du projet pédagogique « Pirates en eau douce »
- **AUTORISE** Mme Le Maire à signer les documents relatifs au bon déroulement du dossier.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou publication, en application de l'article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Transmis et reçu en Préfecture le : 26.12.2024
Publié le : 26.12.2024
Affiché le : 26.12.2024

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire

Alexandra BUTEL



"Pirates en eau douce"

Classe de Cours Moyen 1 et 2
RPC du Dévoluy
Ecole de St Etienne en Dévoluy
23 Impasse de l'Église
05250 Le Dévoluy

Projet de la classe de Cathy Villermet.

Enfants concernés : 7 Cm2 et 8 Cm1 de la commune du Dévoluy, scolarisés à St Etienne.

Dates : Semaine du lundi 16 juin 2025 au samedi 21 juin 2025. Dates choisies en fonction des disponibilités du centre tout en cherchant à avoir le maximum de chaleur.

Lieu : Espace Vacances Chadenas, 05200 EMBRUN.
Agrément Éducation Nationale N°290

Mail : contact@chadenas-vacances.com
Tel : 04 92 43 05 08

Transport : Car, Dévoluy Voyages

Encadrement :

Ecole : Cathy Villermet, PE. + BNS
Ingrid Celce pour la vie collective, Bénévole, pompier volontaire

Voile : Moniteurs fournis par le club nautique alpin, BEES Voile .
Animation des ateliers « Contes, légendes et images de montagne »
Animateur fourni par le centre (Bafa) et l'enseignante
Natation : MNS, (recruté par le centre), l'enseignante et Ingrid Celce (agrément EN)

Activités : 5 séances de voile de 2h avec Club Nautique Alpin. (200 m à pied)
5 séances de natation démarreront le cycle du mois juin 2025. (Poursuite sur la Joue au retour)

4 séances de 3 heures sur le milieu seront mis en place avec l'animateur du centre et moi-même (contes et légendes, radeliers de la Durance, le barrage, photos...) en complément de ce qui sera fait en classe sur le thème du printemps du livre.

En juin 2024, 10 élèves ont réussi le test pour la pratique de la voile, sur les 5 restants 3 ont déjà leur savoir nager (donc réussiront le test à coup sûr) et 2 sont devront donc aussi le passer le lundi 16 en arrivant mais ne sont pas inquiets.

1/ Ensemble pour avancer.

Monter un projet de classe de découvertes en classe demande aux enfants un grand investissement et avant tout un effort sur le vivre ensemble qui actuellement est difficile. Naturellement, en ayant un objectif commun, ils vont s'appropriier les activités de l'école, leur travail et apprendre à grandir ensemble. Ils deviennent, peu à peu, responsables et de ce fait, commencent à prendre en charge leurs apprentissages.

Les sports nautiques, demandent à l'enfant de s'adapter à un milieu inhabituel. La mise en place du gréement, avec un matériel nouveau, des nœuds, un ordre à respecter va demander une prise en charge, une autonomie importante, une rigueur ; le contrôle de la barre, l'utilisation du vent, les virements de bord, nécessitent une observation réfléchie. Cette activité viendra naturellement, et certainement de façon plus ludique, compléter les travaux de méthodologie effectués en classe dans toutes les matières.

L'heure quotidienne de natation viendra compléter les apprentissages très positifs des années antérieures. On travaillera particulièrement l'endurance, le nager longtemps sans prendre contact au bord et l'immersion à 2m (aller y chercher un objet, était encore un obstacle pour certains). Nous reprendrons aussi le travail avec le mini-mannequin. Pour les moins aguerris, il s'agira d'oser lâcher les supports, de traverser sans prendre appui dans un premier temps. Ensuite, une recherche de mouvements efficaces sera faite.

Dans le cadre du printemps du livre, cette année « Les contes », nous compléterons nos activités de l'année, nous utiliserons les richesses naturelles du Chadenas, situé au bord du lac de Serre-Ponçon.

De plus, pendant le séjour, nous apprendrons à vivre ensemble, 24 heures sur 24, 5 jours sur 5. Il faudra se respecter les uns les autres, apprendre à connaître d'autres personnes et les écouter, s'entraider pour préparer les bateaux et supporter ensemble la fatigue, s'encourager pour accepter les « petits désagréments » (Rangements des chambres, repas imposés, efforts pour préparer les bateaux...)

Le centre bénéficiant d'une liaison Internet, nous pourrons tenir notre site à jour et partager nos découvertes au jour le jour. Nous emmènerons une seule de nos caisses et 6 ordinateurs, les enfants écrivant en groupes. Les enfants écriront aussi leur courrier personnel et auront accès aux ouvrages du centre sur les contes, la voile...les lieux repérés.



2/ Projet d'organisation du temps.

Notre activité principale sera la voile. Nous serons donc tributaires du vent et de la météorologie. Nous prévoyons une séance par jour. Voici un exemple d'emploi du temps, qui sera remanié en fonction des disponibilités des intervenants. Ceci étant, le vent étant toujours plus fort l'après-midi que le matin, nous débiterons par deux séances en matinée avant de nous frotter au vent de l'après-midi.

LUNDI 18/06/18	MARDI 19/06/18	MERCREDI 20/06/18	JEUDI 21/06/18	VENDREDI 22/06/18	SAMEDI 23/06/18
Départ à 9h Arrivée 10h45 Installations	Petit déjeuner (8h)	Petit déjeuner (8h)	Petit déjeuner (8h)	Petit déjeuner (8h)	Petit déjeuner (8h)
	Jeux libres/classe 10h VOILE 1 (Cata)	Jeux libres/classe « Les radeliers de la Durance » construction (maquettes)	10h VOILE 2 (Cata)	Jeux libres/classe 10h VOILE 4 (cata)	Rangement Jeux libres Départ 9h30 Arrivée 11h15
Repas au centre (12h30)	Repas au centre (12h30)	Repas au centre (12h30)	Pique-nique au plan d'eau	Pique-Nique au plan d'eau	
Jeux libres/classe Jeu Contes et légendes Goûter NATATION 1 avec Test Voile Douches/Classe/site internet/courrier	Jeu Images de montagnes Goûter NATATION 2 Douches/Classe/site internet/courrier	« Les radeliers de la Durance » « course » Goûter NATATION 3 Classe/site internet/courrier/ Douches	13h30 VOILE 3 (cata) Goûter NATATION 4 Classe/site internet /courrier/Douches	13h30 VOILE 5 (cata) Goûter NATATION 5 Classe/site internet /courrier Douches	
Repas au centre 19h	Repas au centre 19h	Repas au centre 19h	Repas au centre 19h	Repas au centre 19h	
Veillée : 20h30				Feu de camp ou Soirée dansante.	
21h 30	21h 30	21h 30	21h30	22h30	

Les veillées ne sont pas encore déterminées.

3/ Progression Voile:

1^{ère} séance :

Découverte du matériel : Reconnaissance du catamaran, notion de sécurité. Equilibre sur l'eau.
Gréement des bateaux, réinvestissement du vocabulaire vu en classe.
Repérer le vent, se déplacer vent arrière. Notion de safran et de dérive. Comment s'arrêter ?

2^{ème} séance :

Equilibre sur l'eau. : Jeu du changement de bateau.
Déplacement vent arrière, s'arrêter, repartir. Changer de direction avec des virements de bord.

3^{ème} séance :

Equilibre sur l'eau : arriver à former un petit train pour rentrer en convoi. (attaché à l'avant et à l'arrière.)
Vent large. Sentir le vent ; changer d'orientation. Comment aller où m'indique le moniteur ?
Formulation d'hypothèses.

4^{ème} séance :

Vérification des hypothèses. Tirer des bords.
Empannage. Vitesse.

5^{ème} séance :

Evaluation. Parcours type : Avancer vent arrière, virer de bord, remonter au vent, empannage, s'arrêter, repartir.
Olympiades ou randonnée.



Progression Natation :

Les 4 premières séances seront similaires : 2 groupes de niveaux.

Avec et sans planche, aborder à chaque fois, l'immersion, l'équilibre, la propulsion et l'entrée dans l'eau. Nager en brasse, crawl, dos crawlé, varier les effets sur l'eau (avec mousse et sans mousse) pour rechercher les meilleurs mouvements, les plus efficaces.

Immersion : de plus en plus profond, aller rechercher « un trésor », voire pour les plus forts, le mini-mannequin, que nous avons tenu à l'air libre 5 sec l'an dernier, il faudra là, le tirer sur quelques mètres.

Circuit sous l'eau. Travail du plongeon.

Fin de séance en cherchant à nager le plus longtemps possible, départ plongé.

Jeux.

La dernière séance viendra évaluer les progrès. Jeux libres.

Activités autour des contes d'Embrun et de la montagne :

Elles sont encore à mettre en place avec Thierry, un des animateurs du Chadenas. Mais il semblerait positif d'utiliser les parcours d'orientation en place, la richesse de lac, le patrimoine et ses contes, la faune et la flore.

4/ Budget prévisionnel: Pour 15 enfants, l'accompagnatrice et l'enseignante (perte de la gratuité, effectif trop faible)

BUDGET EMBRUN		
Dépenses		
Hébergement	220 x 17	3 740,00
Voile	90 x 15	1 350,00
Transport aller retour		530,00
Adhésion		60,00
Animateur découverte	4 séances	500,00
5 h surveillance bassin	35 x 5	175,00
	Total	6 355,00
Recettes		
Familles	15 x 70	1 050,00
Mairie	15 x 70	1 050,00
Département	15 x 20	300,00
Amicale autour des Enfants	15 x 120	1 800,00
JPA (au max)		2 000,00
	Sous total	5 640,00
Coopérative scolaire (au minimum)		155,00
	Total	6 355,00

Comme on ne sait pas exactement ce que va nous attribuer la JPA, la coopérative scolaire sait qu'elle devra combler la différence.

